Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation

Herausgeber: Société jurassienne d'émulation

Band: 75 (1972)

Artikel: Discussion générale

Autor: Bandelier, André

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-685209

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

III. Résumé des débats

DISCUSSION GÉNÉRALE

résumée et annotée par André Bandelier

Mlle Enckell. – J'aimerais revenir sur un point de l'exposé de M. Andréas. Il me semble que c'était un peu simplifier le problème que de dire que, pour les anarchistes, l'organisation de l'Internationale devait représenter celle de la société future, contrairement à Marx et aux siens.

Il y a effectivement chez eux, depuis 1869, une tendance à affirmer que l'Internationale doit être faite de telle sorte qu'on puisse, une fois la révolution accomplie, vivre dans les mêmes cadres. Mais, au sein du mouvement antiautoritaire, la discussion existe à ce sujet. Certains refusent d'adopter ce modèle parce qu'ils estiment qu'ils ne sont pas ceux qui organiseront la société, après la révolution. C'est un point essentiel de la discussion entre Guillaume et De Paepe au Congrès de Berne en 1876 ¹. De Paepe prévoit déjà l'organisation des services publics. Les anarchistes répondent que, d'une part, il n'y aura probablement aucune différence entre services publics et autres formes de travail, chaque chose étant service, et que, d'autre part, c'est faire preuve d'autoritarisme que de vouloir prévoir la société future et ses cadres.

La discussion continue, en particulier en Espagne, avec l'apparition du terme anarchisme ou communisme, dès 1876. Certains Espagnols, « anarchistes sans adjectifs » comme ils se nomment euxmêmes, s'entendent pour prévoir le moins possible. On sait contre quoi on lutte. On exige un minimum – liberté, solidarité, autonomie – et puis on verra bien. C'est là un des points de distinction fondamentaux avec le programme des bolchévistes qui prévoit que ce sont les chefs du parti qui prendront les rênes et sauront organiser la société parce qu'ils auront été formés comme révolutionnaires professionnels.

Pour les anarchistes, c'est la vie quotidienne qui doit être transformée, pour être plus proche de la vie quotidienne future. Les anarchistes jurassiens ² essaient de se passer de l'Etat et n'entrent que très rarement en conflit avec lui. Jusqu'en 1877, je crois qu'aucun d'eux n'a été emprisonné. Ils enseignent comment ils pourront vivre plus tard. Je donne un exemple... jusqu'à ne pas boire, ne pas jouer.

M. Andréas. – Dans mon exposé, je me suis occupé de l'opinion exprimée par Marx et par les anarchistes jusqu'en 1872. Les modifications dont vous venez de donner des exemples sont postérieures. Cette évolution, Marx ne pouvait en tenir compte en 1869 et en 1872.

M. Molnar. – Cette impression que les anarchistes voulaient préfigurer l'avenir dans leur organisation présente vient essentiellement de De Paepe ³, membre de la branche fédéraliste de l'Internationale, mais qui représentait un courant à part, le collectivisme belge. Il finit d'ailleurs par rompre. Si nous avons l'impression que toutes les discussions tournaient autour de ce problème, ceci provient du fait que les publications de documents sont remplies par les interventions de De Paepe, toujours très intéressantes, mais interminables. De Paepe tenait à l'ouverture et voulait que l'Internationale fût un modèle pour l'avenir.

Mlle Enckell. – Un exemple d'avant 1872 est révélateur, c'est celui des coopératives. Les Genevois, qui représentent la fraction réformiste de l'Internationale en Suisse, déclarent : « Les coopératives, c'est l'avenir. Formons des coopératives et organisons-nous de façon autonome. Nous allons détruire ainsi le capitalisme ».

Et là, les Jurassiens 4 font déjà une critique extrêmement lucide. Pour eux, le type coopératif subsistera après la révolution, mais on ne peut pas s'opposer efficacement à une entreprise de type capitaliste, comme la maison Longines actuellement. Ce ne sont pas

les petites coopératives qui opéreront la révolution.

Rappelons que les coopératives ont été tout de même un des chevaux de bataille du syndicalisme au tournant du siècle.

M. Bouquet. – Une question à M. Kohler. Vous avez dit qu'il y avait eu jugement de classe à propos de la répression des incidents de Saint-Imier. N'est-ce pas plutôt un jugement d'opinion, du fait que les meneurs étaient anarchistes et non pas seulement syndicalistes? Vous semble-t-il qu'il y ait eu tentative, de la part des tribunaux et des autorités, de dissocier les ouvriers syndiqués des anarchistes? Qu'en a dit à l'époque la presse ouvrière modérée, Le Grutléen par exemple?

M. Kohler. – Je n'ai pas consulté Le Grutléen. Je me fonde essentiellement sur La Solidarité horlogère 6 pour la presse syndicaliste et sur Le Démocrate 7.

Les vœux du Démocrate, représentatif du radicalisme, à la veille et pendant le procès, coïncident exactement avec ceux du procureur, qui est radical, avec ceux des avocats de la ville de Saint-Imier et de Gygax 8, également radicaux. C'est cette convergence qui me fait

dire qu'il s'agit d'un jugement de la bourgeoisie jurassienne réagis-

sant devant une atteinte à la propriété d'un de ses membres.

L'avocat général a fait remarquer, lors du procès, qu'on ne jugeait pas une affaire Gygax, mais qu'on cherchait à rassurer les citoyens et l'opinion. Ce qui, à mon avis, signifie avant tout les fabricants et les propriétaires. C'est pourquoi, j'ai parlé de jugement de classe.

Dans la tentative de dissociation, je serai plus prudent. Je ne me suis pas occupé spécialement de ce problème et je n'ai pas assez vu de journaux pour vous répondre.

- M. Hirsch. La Sentinelle 9 de La Chaux-de-Fonds, violemment anti-anarchiste, a pris avec beaucoup de détermination la défense des anarchistes condamnés, lors des événements relatés par François Kohler.
- N. N. Comme ressortissant du vallon de Saint-Imier, je voudrais savoir quelle pouvait être l'influence de la Commune de Paris, par ses émigrés, sur le mouvement ouvrier dans le Jura. Est-ce qu'on peut citer des actions syndicales, des grèves, qui seraient le fait de ces réfugiés?
- M. Bandelier. En juin 1871, les premiers Comités de secours fraternel pour les réfugiés de la Commune s'organisent, dont un à Saint-Imier. En juillet, Adhémar Schwitzguébel se rend à Paris avec un certain nombre de passeports pour permettre les passages en Suisse.
- M. Molnár. M. Vuilleumier a donné plusieurs publications ¹⁰ très importantes à propos de cette question. Certains de ces réfugiés ont fondé la Section de propagande et d'action révolutionnaire socialiste, qui, tout en s'associant au mouvement des Montagnes jurassiennes, gardait une place à part. Tout au long de son existence, soit une dizaine d'années, elle fut parmi les sections les plus actives dans cet esprit anti-autoritaire fédéraliste.

M. Rérat. – Ici, dans le Vallon, il y a eu assez peu de Communards, du moins à demeure. Ils se sont réfugiés plutôt à Neuchâtel. Des gens comme Pindy 11 trouvaient le climat de Saint-Imier trop

austère et préféraient Le Locle ou Neuchâtel.

Mais il y a eu une présence de la Commune, au niveau idéologique. J'en veux pour preuve une polémique entre Le Pays 12 de Porrentruy et Le Jura Bernois 13. Il apparaît assez nettement que les Internationaux, et même les radicaux, sont analysés à travers le phénomène de la Commune par les conservateurs. La Commune fournit une grille d'analyse pour envisager l'Internationale.

M. Bandelier. – Paradoxalement, les condamnations de la Conférence de Londres et du Congrès de La Haye ont promu la Fédération jurassienne et Michel Bakounine à une destinée internationale.

J'aimerais qu'on revienne encore aux grands débats d'idées, aux influences extérieures, aux relations entre les Fédérations régionales de l'AIT et le Conseil général, entre fédérations et congrès, aux liaisons avec les autres courants du mouvement ouvrier en Suisse, tendance syndicale et Société du Grütli.

Une question précise pour M. Freymond. Beaucoup d'auteurs, et notamment ceux qui n'ont pas eu accès aux documents, parlent d'un courant germanique autoritaire, opposé à un courant latin ou

français libertaire, au sein de l'Internationale...

M. Freymond. – Bien entendu, on a parlé de l'Empire knoutogermanique... Il faut reprendre le problème à un niveau supérieur, qui n'est pas d'oppositions strictement nationales. Elie Halévy, dans son Histoire du socialisme européen – ce sont des notes prises par ses étudiants, cours que j'ai eu le bonheur d'entendre à Paris – et dans L'ère des tyrannies 14, avait marqué que dans l'histoire du socialisme, il y avait plusieurs tendances, dont l'une était hiérarchique et organisatrice et l'autre libertaire.

Ces deux tendances sont, à mon avis, alimentées par des formes d'esprit différentes. En partant de là, on arrive beaucoup mieux à comprendre le socialisme et à comprendre les socialismes. Lorsqu'on veut approcher l'histoire du socialisme à un niveau global, il faut se rappeler que les ouvriers qui l'ont alimenté et les intellectuels, issus du même milieu ou proches du mouvement, ont toujours eu deux possibilités lorsqu'ils conduisaient le socialisme: d'abord agir sur le terrain professionnel, le syndicalisme, puis sur le terrain politique, ce qui débouche sur l'organisation de partis.

Sur ces deux terrains, vous avez deux tendances qui correspondent également à des formes d'esprit différentes. L'une est réformiste, transformer la société progressivement et améliorer la condition de l'ouvrier dans la société existante, l'autre est favorable à la rupture révolutionnaire. Vous trouvez les partisans de la rupture révolutionnaire aussi bien sur le plan de l'action politique que de l'action syn-

dicale.

Enfin, pour couronner cela, la tendance à envisager la société nouvelle. On l'envisage, soit comme une société fondée sur l'homme, elle sera alors fondamentalement libertaire, soit comme une société

organisée hiérarchiquement.

Vous trouverez dans un texte, non pas de Bakounine, non pas de la Fédération jurassienne, mais des fédéralistes belges en 1872, au moment de la rupture avec Marx, cette condamnation que j'ai reprise dans l'introduction au premier volume de L'Internationale 15 parce qu'elle m'a paru très parlante. Ceux-ci montraient qu'en suivant Marx, on aboutissait à l'Etat populaire autoritaire et que c'était cela qu'ils ne voulaient pas accepter.

Dépassons quand nous voulons discuter ces problèmes-là les nationalités. On ne peut pas opposer strictement à l'intérieur de

l'Internationale et des mouvements internationalistes, les Allemands ou les Russes aux Latins, pour la simple raison que dans l'histoire même du socialisme français, vous trouvez les tendances hiérarchiques et organisatrices avec Saint-Simon et avec Fourier, et vous en avez d'autres, libertaires. L'une d'entre elles est celle de Proudhon, qui a été reprise par d'autres.

M. Cuttat. – Pour ceux qui, comme moi, couchent en permanence dans le lit de la revendication jurassienne, un certain nombre de personnages sont éminemment sympathiques et émouvants. Je veux parler en tête de Bakounine, dont j'ai édité le livre La Révolution sociale ou la dictature militaire 16 et qui m'a permis de faire bien des prophéties en matière de politique contemporaine.

Mais il y a un autre personnage, dont le nom n'a été cité que deux ou trois fois, c'est celui de Proudhon. Comme il s'agit de deux tendances fédéralistes, j'aimerais savoir quelles étaient les relations de Bakounine et de Proudhon et comment s'harmonisaient leurs

théories ou quels étaient leurs points de rupture.

M. Freymond. - Vous savez que Proudhon est mort en 1865 et que son ouvrage De la capacité politique des classes ouvrières est posthume. Bakounine n'arrive en Europe occidentale qu'en 1861 et débarque à Londres; il n'est venu en Suisse et dans le Jura qu'en 1868-69. Par ailleurs, les deux hommes sont très différents, les formes d'esprit très différentes, même si, avec le recul, vous pouvez trouver certaines convergences. Proudhon, dans sa formation, est d'abord un ouvrier qui réfléchit et qui fait œuvre d'intellectuel, à partir de sa condition d'ouvrier, comme beaucoup de militants du 19e siècle, et du 20e d'ailleurs. Proudhon s'est progressivement orienté vers une des positions fédéralistes, pluralistes, ouvertes, qui l'a amené à s'oppòser à Marx, dont il n'acceptait pas le dogmatisme. De plus il est de caractère même un modéré, un réformiste et non pas un révolutionnaire. Chez Bakounine, vous trouvez un autre tempérament, un révolutionnaire qui veut la rupture avec la société existante. Parce que Proudhon a dit «La propriété, c'est le vol » et une ou deux formules de ce genre, on croit qu'il est fondamentalement révolutionnaire. Non, je crois que Proudhon est fondamentalement réformiste, dans son être même. Le courant proudhonien, vous allez le retrouver chez Péguy et jusque dans les temps contemporains.

Proudhon s'est opposé à Blanqui, l'apôtre de l'insurrection. Il l'admire et le respecte, mais, en même temps, il dit « Le pauvre homme, il est en train de commettre d'autres bêtises et de s'engager

dans d'autres combats sans issue. »

Proudhon et Bakounine sont extraordinairement différents, parce que Bakounine – je ne veux pas le comparer à Blanqui – est en faveur d'une rupture révolutionnaire et alimente un autre courant des idées socialistes. Ce sont des directions qui quelquefois convergent,

parce que les influences sont très nombreuses, mais cela ne signifie pas qu'il y ait convergence absolue, ni filiation.

Mlle Enckell. – Bakounine et Proudhon se sont rencontrés à Paris en 1847...

M. Freymond. - Lors du premier passage de Bakounine...

Mlle Enckell. – L'histoire anecdotique rapporte leurs nuits de discussion interminables.

D'autre part, parmi les proudhoniens, il y a deux tendances. On trouve effectivement des réformistes, qui sont les premiers militants de l'Internationale en France, mais il y a aussi des proudhoniens révolutionnaires.

M. Thomann. – Je suis tout à fait d'accord avec la réponse donnée par M. Freymond à la question des courants au sein du mouvement ouvrier et des nationalités. Je signale que James Guillaume a écrit un livre intitulé Karl Marx pangermaniste ¹⁷.

Au sujet d'Alcide Dubois – et je m'adresse à M. Kohler – je signale qu'il a joué un rôle en vue dans la Fédération jurassienne. Je suis entré en relations avec son fils, qui vivait il y a une vingtaine d'années à Cernier. Ce nommé Dubois a publié une brochure 18...

Quant aux réfugiés communards, le principal, celui qui a eu l'activité la plus dense, c'est Jean-Louis Pindy, qui vivait à La Chaux-de-Fonds et sur lequel j'ai publié une étude 19.

M. Freymond. – Le petit livre de James Guillaume ne compte pas parmi les meilleures de ses œuvres. Quand vous reprenez l'ensemble de la correspondance de Marx et que vous resituez les Lettres à Kugelmann 20, vous devez admettre que James Guillaume, qui est un homme tout à fait remarquable, faisait là un travail de polémiste...

M. Andréas. - En temps de guerre...

M. Freymond. – Des phrases sorties de leur contexte comme « La victoire de l'Allemagne va transférer le centre de gravité du mouvement ouvrier de France en Allemagne » faussent la pensée de Karl Marx, qui doit être réinterprétée en la considérant dans l'ensemble de la correspondance et des autres écrits.

M. Molnár. – C'est un faux débat. Marx n'était pas plus pangermaniste que Bakounine panslaviste. Marx n'a pas hésité à accuser Bakounine parce qu'il avait participé au congrès de Prague ²¹ et en retour Bakounine et ses disciples relançaient la balle dans l'autre camp. Ce débat s'explique par la chaleur de la polémique de l'époque.

Le débat a été repris dans des conditions très particulières pendant la Première Guerre mondiale, quand Français et Allemands s'accusaient mutuellement d'avoir toujours été des partisans d'une sorte d'impérialisme. C'est à ce moment-là que le livre de Guillaume a paru, de même que les ouvrages, beaucoup plus fondamentaux, d'Andler 22 sur le même sujet.

M. Carnal. – Mlle Enckell a dit tout à l'heure que les anarchistes ne s'occupaient pas de l'autorité et M. Molnár, dans sa conférence, a donné l'impression que les autorités elles-mêmes ne s'intéressaient pas à eux. Des mesures de répression ont-elles été prises par des autorités cantonales ou fédérales à l'égard de la Fédération jurassienne ou à l'égard de Bakounine? Ou bien les a-t-on vraiment ignorés?

Mlle Enckell. – Certes il y a eu des mesures individuelles. James Guillaume perd sa place de professeur au Locle pour ses idées révolutionnaires, mais non en qualité d'anarchiste. D'autres, en temps de crise, ont de la peine à trouver du travail. Bakounine, lui, est toléré comme beaucoup de réfugiés politiques à l'époque, en Suisse romande particulièrement.

Mais les anarchistes n'affrontent pas directement les autorités. Les manifestations se déroulent en toute dignité, drapeau rouge en tête, et dans le calme. C'est seulement après que les Italiens auront diffusé l'idée de la propagande par le fait qu'ils se tourneront vers l'action illégale, ce qui vaudra à quelques-uns d'entre eux un certain nombre de jours de prison. A ma connaissance, les premiers Jurassiens internationalistes emprisonnés remontent à 1877.

- M. Rérat. A Saint-Imier en 1868, le professeur Déglon ²³, qui était membre de l'Internationale, a été destitué à cause de cette appartenance.
- M. Bandelier. A Neuchâtel, James Guillaume disposait de soutiens appréciables puisque le père était conseiller d'Etat...
- M. E. Guéniat. Peut-on savoir si, dans les manifestations auxquelles on vient de faire allusion, on chantait déjà une « Internationale » ?
- Mlle Enckell. On chantait La Jurassienne, qui est un poème de Charles Keller, un Internationaliste de Mulhouse, qui a été mis en musique par James Guillaume en 1872-73. Ensuite il y a eu Le Drapeau rouge, écrit par Brousse et repris actuellement par certains gauchistes. L'Internationale est plus tardive ²⁴...
- M. Rérat. En débrouillant la presse de l'époque, j'ai été frappé de constater que, si l'Internationale se limitait aux milieux horlogers dans le Jura après 1872 surtout, dans la première partie de son histoire avec Coullery ²⁵, il y a beaucoup d'instituteurs.

Je remarque également que plusieurs destitutions ont été prononcées en raison d'adhésions à l'Internationale, notamment à Porrentruy. Plus tôt déjà, une répression systématique est exercée contre les instituteurs, qui, les premiers, manifestaient une certaine sensibilité à l'idéologie ambiante. Ainsi au Noirmont, Pierre Jolissaint a remplacé un instituteur que la commune avait éloigné, parce qu'on le disait partisan de Proudhon. Evidemment, en remplaçant cet instituteur par Jolissaint, on tombait de Charybde en Scylla ²⁶...

Les instituteurs au 19e siècle ont une situation matérielle précaire. Ces « hussards de la république » sont en fait des prolétaires en jaquette et il ne faut pas s'étonner d'en trouver plusieurs dans les rangs de l'Internationale, du moins à ses débuts, où les conduisaient à la fois leur curiosité intellectuelle, leur ouverture aux idées nouvelles et leur revendication, solidaire, en faveur de l'amélioration de la situation des ouvriers.

M. Hirsch. – Une précision en ce qui concerne James Guillaume. James Guillaume était en effet le fils du conseiller d'Etat Georges Guillaume, qui a battu les records de longévité politique dans son canton ²⁷. Mais loin de bénéficier de cet appui, il a dû démissionner de son poste de professeur au Locle parce que son père était chef du département de l'instruction publique, alors qu'il était accusé injustement d'avoir fait de la propagande pendant ses cours. Le père Guillaume, personnalité intéressante, a plutôt été une entrave pour son fils qu'un soutien.

M. Rérat. – Contrairement à ce qu'insinue Humbert-Droz par exemple ²⁸, James Guillaume, bien loin de bénéficier de protections, a dû faire du « grappillage » d'heures dans différents pensionnats de jeunes filles des rives neuchâteloises. Et plus tard, on lui a même refusé le pain qu'il gagnait difficilement dans ces pensionnats ²⁹.

Il y a là très nettement un phénomène de répression contre les

enseignants.

M. Prongué. - J'aimerais poser le problème des sources du senti-

ment fédéraliste dans la Fédération jurassienne.

On a dit et redit qu'il y avait une opposition très marquée entre les milieux conservateurs et les milieux anarchistes et l'on en trouve de très nombreux exemples. Voici par exemple une proclamation 30 de l'Internationale qui s'adresse aux journaliers, aux ouvriers, aux campagnards. Elle a été lue au Grand Conseil bernois par le député Folletête 31 en 1873 et celui-ci déclarait à peu près ceci : « Au lieu d'attaquer l'Eglise, vous feriez mieux de protéger la société ».

Il y a donc opposition absolue entre ces deux courants d'idée. Et pourtant, sur un autre plan, ils pouvaient se rejoindre, celui du fédéralisme. Lors de la réunion des bourgeoisies ³² à Delémont en 1865, on insiste sur le fait que les communes doivent être libres dans une Suisse libre et que les bourgeoisies représentent le rempart de l'unité

iurassienne.

Dans le district de Courtelary et le vallon de Saint-Imier, les bourgeoisies avaient justement de grandes richesses et on y assiste dès 1846 à un mouvement de concentration des terres dans les mains de

celles-ci. Si bien que le conseiller d'Etat Schneider 33 y voit un danger

pour l'Etat.

D'autre part, au moment de la révision de la Constitution cantonale bernoise – une première révision a été soumise au peuple en 1885 – L'Union du Jura 34 voit là un dangereux socialisme d'Etat, parce qu'on veut supprimer les bourgeoisies.

Au fond, il me semble qu'il y a une parenté d'inspiration entre un certain fédéralisme prôné par les bourgeoisies, qui s'exprime par le refus de l'autorité de l'Etat, et la Fédération jurassienne de l'Inter-

nationale, qui rejetait l'autorité du Conseil central.

Mlle Enckell. – Il y a tout de même une différence fondamentale entre le fédéralisme des bourgeoisies et le fédéralisme des anarchistes.

Pour les anarchistes il y a fédéralisme à condition que les communes autonomes se fédèrent librement. Le type d'organisation décrit dans l'exposé de M. Molnár correspond tout à fait à ce que diront les anarchistes plus tard, tandis que le fédéralisme suisse défend finalement les intérêts de l'Etat central ou des petits Etats que sont les cantons et les communes. Ce fédéralisme affaiblit même la notion de solidarité libre, dans la mesure où le pouvoir des cantons ne permet pas nécessairement les liens directs entre les entités naturelles que seraient les communes et les groupements professionnels. Le fédéralisme helvétique est considéré plutôt comme une séparation artificielle d'entités plus ou moins historiques, qui garde le pouvoir à la bourgeoisie et à l'Etat. Dans un article de La Gazette littéraire 35 d'aujourd'hui, j'ai repris une citation assez ironique de Bakounine, qui montre qu'en fait le libéralisme helvétique est opposé seulement aux manifestations venant de la base pour préserver un pseudo-libéralisme au sommet, qui peut alors prendre des initiatives de structure autoritaire.

Pour les anarchistes, le fédéralisme avec l'autonomie, le collectivisme, la liberté individuelle... Le fédéralisme seul ne veut rien dire...

M. Prongué. – Dans le Jura, aucun des défenseurs des bourgeoisies dans les années 60 ne vous aurait contredit. La concentration des terres s'opère précisément pour être mise au service de la communauté. Bien sûr, cette communauté était restreinte aux seuls bourgeois. Mais la bourgeoisie avait réellement en vue la production communautaire, d'où le danger dénoncé par le conseiller d'Etat Schneider. Vous avez exactement le même phénomène de rejet de l'Etat central dans le refus de structures susceptibles de toucher à ces bourgeoisies, et dans le Jura nord, plus particulièrement aux paroisses.

Mlle Enckell. – C'est un phénomène plutôt corporatif. Ces propriétés des bourgeoisies n'aboutissent pas à une meilleure répartition des biens. Tandis que le fédéralisme spontané des ouvriers organisés – je pense à ces grandes grèves de Genève de 1868-69 et à l'attitude des tailleurs de Paris, des ouvriers métallurgistes de Londres... – constitue une solidarité agissante, venant de la base directement, d'ouvriers qui envoient des fonds parce qu'ils se sentent concernés.

- M. Prongué. Vous parlez à juste titre de solidarité corporative. Mais elle jouait aussi parmi les horlogers d'un certain rang. Pratiquement les prolétaires, ceux qui sont venus construire les chemins de fer, ceux qu'on employait dans les mines à Delémont à partir de 1870 par exemple, n'ont pas été organisés. J'ai un peu l'impression qu'il s'agit d'une petite aristocratie contre une autre...
- M. Molnár. Une partie des Jurassiens disaient que la réforme de l'Etat suisse n'était pas nécessaire, parce que, sur le plan étatique, le fédéralisme existait. C'est son contenu social qu'ils remettaient en question...
- M. Andréas. C'était l'opinion de la section de Moutier qui ne suivait pas la Fédération jurassienne. Nous avons publié la réponse de cette section Le Bulletin de la Fédération jurassienne ³⁶ l'avait sommée de s'expliquer et celle du Comité fédéral jurassien ³⁷.
- M. Erard. Dans l'esprit des gens de l'époque, la bourgeoisie ³⁸ s'oppose directement à la menace communiste. Les pétitions, auxquelles M. Prongué fait allusion, sont celles qui ont été envoyées à la Constituante bernoise de 1846. Or celle-ci a été dominée par la peur du communisme. Tous les radicaux « bon teint » se défendent de partager les idées de Proudhon et de Fourier. Le docteur Scheidegger³⁹ va jusqu'à dire « Si vous continuez dans cette centralisation des pauvres, Berne finira par être un Etat communiste modèle! »

La bourgeoisie apparaît comme un frein, mais aussi comme la défense de la personnalité jurassienne. Il y a des centaines de pétitions qui viennent du sud du Jura, très peu du Nord. Au centre de la résistance, on trouve l'avocat Auguste Marchand de Courtelary 40 et le pasteur Bandelier de Saint-Imier 41. Mais ils défendent les bourgeoisies pour défendre la personnalité du Jura et ils le disent ouvertement. Il existait un Comité des bourgeoisies, contre lequel Stämpfli 42 s'est dressé. On a dissous ce comité et dès lors, Marchand n'a plus paru à la Constituante de 1846.

- M. Freymond. Je ne veux pas me prononcer sur le Jura, mais sur le plan suisse les radicaux de 1846 sont extrêmement marqués par le socialisme. En ce qui concerne le canton de Vaud, le radicalisme est imprégné par les idées socialistes, par le droit au travail, par Fourier notamment. J'ai retrouvé le testament d'un radical vaudois qui déclarait donner telle somme d'argent pour développer le type d'organisation préconisé par Fourier...
- M. Erard. Ce n'est pas du tout le cas des radicaux du Jura. Je vous défie d'en trouver un seul qui défende les thèses de Proudhon et de Fourier jusqu'en 1847. Mais c'est vrai de Stämpfli. C'est préci-

sément la raison de la rupture entre Jakob Stämpfli et Xavier Stockmar, porte-drapeau radical sur le plan jurassien.

- M. P. Guéniat. Il me semble que le fond du débat reste le divorce entre la Fédération jurassienne et la tendance marxiste de l'Internationale. Est-ce qu'on ne peut pas dire que l'autoritarisme reproché à l'Internationale et à Marx nommément ne représente pas tout simplement un épisode de la lutte entre les illusions de petits producteurs de l'époque pré-capitaliste et la rigueur des lois objectives de l'accumulation du capital et du développement de la société?
- M. Molnár. Je crois que vous avez profondément raison. Mais c'est un problème qui demande encore beaucoup de recherches. A l'appui de votre idée, le seul recoupement qu'on puisse faire dans l'état actuel des travaux, c'est que cette branche antiautoritaire, anarchiste, fédéraliste peu importe le nom que nous lui donnons s'est développée dans des régions à mi-chemin entre une économie dépassée et l'économie moderne. A savoir, ici dans cette région; pour dépasser les frontières de la Suisse, en Espagne où la Fédération espagnole restera le pilier du réseau anarchiste international pendant toute cette époque. J'ai étudié un peu le prolongement du mouvement des villes Madrid, Barcelone dans la campagne, en Andalousie où se trouvaient des dizaines de milliers d'ouvriers agricoles, qui, à un moment donné de la conjoncture, se sont associés à l'Internationale. Le problème se pose de la même façon pour l'Italie. Voilà encore une région qui correspond aux critères que vous venez d'évoquer.

En revanche, dans des pays plus industrialisés le mouvement anarchisant a fait long feu. L'affinité entre Belges et Jurassiens fut éphémère : la rupture avec les Américains 43 reposait sur un malentendu et surtout sur un manque de communications. La Belgique était le pays le plus industrialisé du continent à cette époque et les Belges se sont assez vite détachés du mouvement du Jura et de l'anarchisme, à l'exception de la région de Verviers.

- M. Thomann. J'ai consacré, il y a plus de vingt-cinq ans, une thèse à la Fédération jurassienne ⁴⁴. Comme ressortissant de La Chaux-de-Fonds, je n'avais jamais entendu parler d'anarchisme dans les Montagnes, mais j'avais lu l'ouvrage de Ragaz Die Arbeiterbewegung in der Westschweiz ⁴⁵ où deux pages lui étaient réservées. Au cours de mes recherches, j'ai retrouvé un certain nombre de descendants d'anarchistes. Mais, à l'époque, il régnait une telle suspicion, une telle réprobation à l'égard de ce mouvement, que seule l'expression édulcorée de socialisme libertaire donnait quelques entrées. Une réunion comme celle d'aujourd'hui était impensable.
- M. Bandelier. Nous ne pouvons prolonger une discussion, que nous poursuivrions si volontiers. Ce colloque constitue un enrichissement indéniable pour les membres du Cercle d'études historiques

et pour les historiens locaux. Notre gratitude va aux différents conférenciers, tout particulièrement à M. Freymond et à ses collaborateurs, ainsi qu'à tous ceux qui par leur participation active au débat ont permis de raccourcir un peu cette distance qui existera toujours entre l'histoire et la réalité du moment.

NOTES

¹ Le compte rendu du VIIIe Congrès général de l'Association internationale des travailleurs, branche fédéraliste, tenu à Berne du 26 au 30 octobre 1876, est reproduit dans La Première Internationale..., t. IV, pp. 434-497 (pour la référence complète, voir l'exposé de M. Molnár, note 1; ci-après: Recueil, t. IV).

² Membres de la Fédération jurassienne de l'Association internationale des

travailleurs.

³ César De Paepe (1841-1890), journaliste et figure de proue du mouvement ouvrier belge (note très complète dans *Recueil*, t. III, pp. 496-499).

⁴ Voir note 2.

⁵ Plusieurs journaux portant ce titre ont été édités en Suisse romande pour diffuser les idées de la Société du Grutli : Le Grutléen (1888-1891), imprimé à Bienne par le Grutli romand de La Chaux-de-Fonds ; Le Grutléen, imprimé à Lausanne (1909-1917) ; Le Grutléen Fribourgeois (1913-1914) ; Le Grutli, organe des intérêts de la société fédérale (1862-1871). L'organe central de ce mouvement était Der Grütlianer. Pour l'étude de la presse, se reporter à BLASER, Fritz : Bibliographie de la Presse suisse. Bâle, 1956-1958, 2 tomes. Ci-après : BLASER, t. I ou II. (BLASER, t. I, pp. 471-474).

⁶ Organe officiel de la Fédération ouvrière horlogère, imprimé par la Société typographique de Bienne depuis 1893 comme hebdomadaire. Il avait été

précédé par L'Ouvrier horloger (BLASER, t. II, p. 750 et 947).

7 Quotidien de Delémont, paraissant depuis le 1er juillet 1877 (BLASER,

8 Robert Gygax, directeur d'une fabrique de boîtes de montres (voir la

communication de François Kohler).

9 Ce quotidien socialiste, bi-hebdomadaire en 1893, paraissait depuis 1890

(BLASER, t. II, pp. 931-932).

10 L'Internationale à Genève et la Commune de Paris (1871). In Mélanges offerts à P.-E. Martin, Genève, 1961, pp. 625-643.
Les proscrits de la Commune en Suisse (1871). In Revue suisse d'histoire, 1962 (12),

4, pp. 498-537.

Le gouvernement de Versailles, les autorités suisses et les proscrits de la Commune

en 1871. In Le Mouvement Social, Paris, janvier-mars 1962, 38, pp. 28-46.

¹¹ Jean-Louis Pindy (1840-1917), gouverneur de l'Hôtel de Ville de Paris pendant la Commune. Membre du Comité fédéral jurassien depuis 1873 et secrétaire

du Bureau fédéral international fédéraliste de l'AIT de 1874 à 1877.

12 Organe des catholiques du Jura, fondé par Ernest Daucourt. Parut deux fois par semaine dès le 3 août 1873 (BLASER, t. II, p. 765; LACHAT, François: Le Pays d'Ernest Daucourt. 1873-1884. Mémoire de licence présenté à la Faculté des Lettres de l'Université de Fribourg, 1969, 222 f. 2 pl. multigraphié).

13 D'abord bi-hebdomadaire, ce journal d'inspiration radicale paraît depuis

1862 & Saint-Imier

14 Histoire du socialisme européen. Paris, 1948, NRF/Gallimard, 9e édition. L'ère des tyrannies. Etudes sur le socialisme et la guerre. Paris, 1938, 3e édition.

¹⁵ Editorial de l'Internationale de Bruxelles, 29. 9. 1872 (Recueil, t. I, pp. XXVII-XXVIII).

¹⁶ Paris, Editions des Portes de France, 1946.

¹⁷ Karl Marx pangermaniste et l'Association internationale de 1864 à 1870. Paris, A. Colin, 1915.

18 Patrie, Patriotisme. Saint-Imier, Ed. Cercle ouvrier, 1912.

¹⁹ THOMANN, Charles: Jean-Louis Pindy. La Chaux-de-Fonds, 1951, 34 p. ²⁰ MARX, Karl: Lettres à Kugelmann (1862-1874). Paris, Editions sociales internationales, 1930.

²¹ Pour les griefs de Marx à l'égard de Bakounine, voir Recueil, t. II,

pp. 139-144.

²² Consulter entre autres:

ANDLER, Ch[arles]: Le pangermanisme. Les plans d'expansion allemande dans le monde. Paris, A. Colin, 1915, 80 p. (Etudes et documents sur la guerre).

ANDLER, Charles: Le socialisme impérialiste dans l'Allemagne contemporaine. Dossier d'une polémique avec Jean Jaurès, 1912-1913. Paris, Bossard, 1918, 264 p. (Coll. de « L'Action nationale »).

²³ Voir Le Jura Bernois, 7. 7. 1868 (référence communiquée par Marcel

Rérat).

24 L'Internationale, œuvre de Pierre Degeyter, un ouvrier lillois, date de 1888. Pour la composition du *Drapeau rouge*, qui est associée aux incidents survenus à Berne en 1876 et 1877, *Recueil*, t. IV, pp. 696-697 note 614.

²⁵ Pierre Coullery (1855-1903) était né à Villars sur Fontenais et avait participé à la vie politique jurassienne avant d'élire domicile dans le canton de Neuchâtel (député au Grand Conseil bernois, 1849-1850). Il joua un rôle déterminant en 1865 et 1866 dans la fondation des sections de l'AIT à La Chaux-de-Fonds, Saint-Imier et Neuchâtel.

²⁶ Pierre Jolissaint (1830-1896), député au Grand Conseil bernois, membre du Conseil exécutif où il assume la direction des chemins de fer dès 1862. Il avait

présidé la section de Saint-Imier de l'AIT lors de sa constitution.

Sa nomination au Noirmont ne fut pas confirmée par le Département de l'instruction publique (Staatsarchiv Bern, BB III b 68049: Primarschulen, Lokales 1831-1855 Amtsbezirk Freibergen; référence communiquée par Marcel Rérat).

²⁷ Georges Guillaume (1817-1896), conseiller d'Etat neuchâtelois de 1853 à 1886, dirigea les départements de police, de l'instruction publique et des cultes, des

travaux publics.

Lors de la destitution de son fils par la Commission scolaire de l'Ecole industrielle (école secondaire) en août 1869, il était chef de l'instruction publique, département qu'on lui avait confié après les élections de 1868.

28 Les débuts de l'Association internationale des travailleurs dans le Jura. In Etudes et documents sur la Première Internationale en Suisse, publiés sous la direction de Jacques FREYMOND, Genève, 1964, pp. 2-43 (plus particulièrement p. 41).

²⁹ SCHNEGG, Alfred: Les autorités neuchâteloises et les événements de

1870-1871. In Musée neuchâtelois, 3e série, 1971 (8), 1, pp. 62-63.

VUILLEUMIER, Marc: ... James Guillaume (1844-1916). In Revue neuchâteloise. 1971 (14), 55/56, pp. 32-33.

30 Bulletin du Grand Conseil du canton de Berne, 1873, p. 114 (référence

communiquée par Bernard Prongué).

31 Casimir Folletête. Voir FOLLETÊTE, Eugène: C'F', avocat, membre du Grand Conseil de Berne, conseiller national, 1833-1900. Porrentruy, 1950, 147 p.

32 Communes bourgeoises. La réunion eut lieu le 26 mars 1865 pour protester contre les actes de classification et pour réclamer le maintien de l'institution. Le texte de la pétition envoyée au Grand Conseil se trouve dans RUFFIEUX, Roland, PRONGUÉ, Bernard: Les pétitions du Jura au canton de Berne.... Fribourg, 1972, pp. 290-293.

33 Johann-Rudolf Schneider (1804-1880), médecin, conseiller d'Etat bernois dès 1837, non réélu au gouvernement en 1850, conseiller national de 1854 à 1866.

³⁴ L'Union du Jura, journal conservateur, politique et religieux, imprimé à Porrentruy de 1884 à 1887 (BLASER, t. II, p. 1036).

35 La Gazette littéraire, supplément de la Gazette de Lausanne, 5-6. 2. 1972. 36 La parution du Bulletin de la Fédération jurassienne de l'Association internationale des travailleurs coïncide avec la durée de cette fédération régionale. Le premier numéro date du 15 février 1872, le dernier du 25 mars 1878 (BLASER, t. I, p. 204).

³⁷ La lettre de la section de Moutier se trouve dans Recueil, t. III, pp.

109-113.

38 Commune bourgeoise.

39 Pour les délibérations de l'Assemblée constituante, voir ERARD, Victor : Xavier Stockmar patriote jurassien. Delémont, Bibliothèque jurassienne, 1971, tome second, 494 p. (et plus particulièrement : 5e partie, chap. IV Les Jurassiens à la Constituante, pp. 249-276).

⁴⁰ ERARD, Victor: Xavier Stockmar..., tome second, pp. 319-323.

⁴¹ Alphonse Bandelier (1800-1860), gendre du doyen Morel, pasteur à Saint-Imier et à Corgémont, membre du Conseil d'Etat de Berne en 1853.

42 Jakob Stämpfli (1820-1879), conseiller d'Etat 1846-1850, figure marquante dans la lutte pour la création de l'Etat fédératif suisse, conseiller fédéral 1854-1863.

⁴³ Le Conseil général de l'AIT. A la suite d'une résolution rédigée par Marx et adoptée par le Congrès de La Haye, son siège avait été transféré à New York.

44 THOMANN, Charles: Le mouvement anarchiste dans les montagnes neuchâteloises et le Jura bernois. La Chaux-de-Fonds, Imprimerie des Coopératives Réunies, 1947, 243 p.

45 RAGAZ, Jakob: Die Arbeiterbewegung in der Westschweiz. Aarau, 1938,

Verlag Sauerländer & Co, IV + XXVI + 260 S.